



Le 12/09/2017

Monsieur le Maire

Mesdames Messieurs

Les Conseillers Municipaux

Mesdames,

Je vous invite à assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra le :

**Mardi 19 Septembre 2017 à 20h30
Salle du Conseil - Mairie**

Ordre du jour :

- Retrait de la délibération concernant le transfert de la compétence piscine à la Communauté de communes
- Adhésion à l'offre Groupe de l'UGAP pour la fourniture de gaz
- Taxe d'Aménagement
- Modification des statuts du Siderm
- Rapports sur le prix et la qualité de l'eau et l'assainissement 2016
- Rétrocession de Francelot à la Commune des parcelles B1252, B1253, B1028, B1255 et B1256.
- Dénomination des voies du lotissement Les Hauts de la Prinière
- Renouvellement de la convention prêt à usage à M.Coulon pour une partie de la parcelle AE238
- Indemnité stagiaire BP Jeps
- Modificatif au règlement intérieur du camping
- Convention de partenariat pour le développement des services numériques à la Médiathèque
- Etude des DIA
- Question et informations diverses

Je vous prie de croire, Mesdames, à l'assurance de mes salutations distinguées.

**LE MAIRE
Emmanuel D'AILLIERES**



MAIRIE : 16, Grande Rue - CS 60021 - 72210 **LA SUZE-sur-SARTHE**

☎ 02 43 77 30 49 - Fax 02 43 77 28 77

Courriel : contact@lasuze.fr - Internet : www.lasuze.fr